

M. Vandenhoeck, commissaire à Menin, prit trois agents et se dirigea vers l'arsenal, au logement de la fille Pavez, où il descendit à l'assaut, forte quantité de fils de lin, la nouvelle de cette visite se répandit du suite aussi lorsque M. Vandenhoeck se présenta au logis de la comtesse Van Demouleur, il ne put que retirer du poêle des débris d'écheveau qui une parente complaisante avait cherché à faire disparaître.

Devant ces preuves, M. Duquesne revint à Halluin, et procéda à l'interrogatoire des deux fillettes qui furent écrites d'avoir qu'elles volaient depuis dix ou quinze ans, et qu'elles revendaient le fruit de leurs larcins, sans toutefois rien préciser ni vouloir dénoncer les recœurs.

Le montant de ces vols serait assez important, d'après M. M. Grady; les deux voleuses ont été remises ce soir entre les mains de la gendarmerie.

« Une bonne capture. — Depuis quelque temps, les chiens disparaissent au hameau du Mont et des plaintes nombreuses étaient déposées au commissariat.

Un nommé Dumortier Emile, 35 ans, frondeur de profession, avait été vu à plusieurs reprises déjà traînant des chiens qui prenaient maigre eux le chemin de la frontière.

Hier lundi, vers six heures du soir, Dumortier se trouvait, avec trois vagabonds, dans un état complet d'ivresse à l'estaminet Calvaire, au hameau de la commune de Lannoy, où il se livrait à des excès de boisson.

M. Maroquin en Baraël. — Deux noyés. — François Demy, âgé de 25 ans, domestique à bord de la Delandière, patron Lescat, dimanche dernier, dans la traversée de Maroquin, se précipita à l'eau, et fut entraîné par le courant. On ne le vit pas remonter. On fit aussitôt toutes les recherches possibles, mais ce ne fut que deux heures plus tard, c'est-à-dire à 8 heures 1/2, que le corps du malheureux domestique, qui avait glissé sous le bateau, fut retrouvé.

Le 21 mai, le nommé Noël Proote, travaillant au déchargement d'un bateau près du collège de Maroquin; un autre bateau venant en sens contraire, produisit une sorte de remous, qui surprenant le corps du nommé, le précipita dans l'eau.

Procès, aidé de Louis Pattin et de Florindon Marecaux, allèrent aussitôt le cadavre sur la rive.

L'homme paraît âgé de 30 à 35 ans, taille moyenne, cheveux gris, yeux noirs, nez moyen, bouche moyenne, pantalon marron, chemise tricolore, pas de cravate. On le trouva sur lui un bracelet en fer et un couteau à deux tranchants. Il tenait une pipe noire dans sa main droite.

Le procureur général et l'officier de justice furent avisés de la mort de ce pauvre homme. Le docteur Duray devait faire, dans la journée, l'examen du cadavre.

Linné. — A la suite de son renvoi du tissage, craignant les remontrances de son père, Albert Dumont n'a plus reparu au domicile de ses parents depuis samedi soir. Malgré les plus actives recherches, on n'est pas encore parvenu à retrouver les traces de ce jeune homme dont voici le signalement :

Dix-huit ans, imberbe, cheveux châtain, taille : 1 m 70 environ. Pantalons et chemise blancs, veston en coton quadrillé noir et blanc, gilet vert et noir, chaussettes en coton, chaussures blanches, nez et oreilles, chaîne en nickel. La famille serait reconnaissante envers les personnes qui pourraient donner quelques renseignements.

Concours entre les institutions d'enseignements secondaires de Lille et de Valenciennes.

On nous annonce en son temps le concours général institué par les Facultés catholiques de Lille, et les institutions d'enseignement secondaire libre de Lille et de Valenciennes, auquel ont pris part plus de soixante élèves de nos divers collèges, à Lille le 14 juin dernier.

C'est hier à deux heures et demie, dans les salons de l'hôtel académique, qu'ont été ouverts les plis contenant les noms des lauréats. Les supérieurs et directeurs des établissements qui ont pris part au concours, ainsi qu'un grand nombre de personnes, ont été admis à assister à la cérémonie.

Conseil municipal de Lannoy.

La séance est ouverte à 8 heures 20, sous la présidence de M. Oscar Bétrémieux, maire.

Sont présents : MM. Victor Verrier, E. Marsille, Louis Charlat, A. Delaëtre, A. Delcroix, Paul Muller, A. Goubie, J. Mullier.

Le maire déclare qu'il n'a plus de communication à faire au conseil et demande si quelqu'un désire en présenter une. M. Mullier demande pour protester contre des accusations d'il y a été l'objet d'un procès-verbal, mais il n'a pas de communication à faire au conseil.

Le maire déclare qu'il n'a plus de communication à faire au conseil et demande si quelqu'un désire en présenter une. M. Mullier demande pour protester contre des accusations d'il y a été l'objet d'un procès-verbal, mais il n'a pas de communication à faire au conseil.

Le maire déclare qu'il n'a plus de communication à faire au conseil et demande si quelqu'un désire en présenter une. M. Mullier demande pour protester contre des accusations d'il y a été l'objet d'un procès-verbal, mais il n'a pas de communication à faire au conseil.

Le maire déclare qu'il n'a plus de communication à faire au conseil et demande si quelqu'un désire en présenter une. M. Mullier demande pour protester contre des accusations d'il y a été l'objet d'un procès-verbal, mais il n'a pas de communication à faire au conseil.

Le maire déclare qu'il n'a plus de communication à faire au conseil et demande si quelqu'un désire en présenter une. M. Mullier demande pour protester contre des accusations d'il y a été l'objet d'un procès-verbal, mais il n'a pas de communication à faire au conseil.

Le maire déclare qu'il n'a plus de communication à faire au conseil et demande si quelqu'un désire en présenter une. M. Mullier demande pour protester contre des accusations d'il y a été l'objet d'un procès-verbal, mais il n'a pas de communication à faire au conseil.

Le maire déclare qu'il n'a plus de communication à faire au conseil et demande si quelqu'un désire en présenter une. M. Mullier demande pour protester contre des accusations d'il y a été l'objet d'un procès-verbal, mais il n'a pas de communication à faire au conseil.

Le maire déclare qu'il n'a plus de communication à faire au conseil et demande si quelqu'un désire en présenter une. M. Mullier demande pour protester contre des accusations d'il y a été l'objet d'un procès-verbal, mais il n'a pas de communication à faire au conseil.

Le maire déclare qu'il n'a plus de communication à faire au conseil et demande si quelqu'un désire en présenter une. M. Mullier demande pour protester contre des accusations d'il y a été l'objet d'un procès-verbal, mais il n'a pas de communication à faire au conseil.

Le maire déclare qu'il n'a plus de communication à faire au conseil et demande si quelqu'un désire en présenter une. M. Mullier demande pour protester contre des accusations d'il y a été l'objet d'un procès-verbal, mais il n'a pas de communication à faire au conseil.

Le maire déclare qu'il n'a plus de communication à faire au conseil et demande si quelqu'un désire en présenter une. M. Mullier demande pour protester contre des accusations d'il y a été l'objet d'un procès-verbal, mais il n'a pas de communication à faire au conseil.

Le maire déclare qu'il n'a plus de communication à faire au conseil et demande si quelqu'un désire en présenter une. M. Mullier demande pour protester contre des accusations d'il y a été l'objet d'un procès-verbal, mais il n'a pas de communication à faire au conseil.

Le maire déclare qu'il n'a plus de communication à faire au conseil et demande si quelqu'un désire en présenter une. M. Mullier demande pour protester contre des accusations d'il y a été l'objet d'un procès-verbal, mais il n'a pas de communication à faire au conseil.

Le maire déclare qu'il n'a plus de communication à faire au conseil et demande si quelqu'un désire en présenter une. M. Mullier demande pour protester contre des accusations d'il y a été l'objet d'un procès-verbal, mais il n'a pas de communication à faire au conseil.

M. Meyers dépose un rapport sur l'élection de Gand et conclut à la validation. Tous les députés de Gand prêtent serment en flamand.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Les députés de Gand ont prêté serment en flamand. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Un grand nombre d'élections sont validées. La prochaine séance aura lieu jeudi, à 2 heures. La séance est levée.

Tableaux financiers et commerciaux. Cours de la Bourse de Lille le 13 juillet 1892. Laines peignées de Roubaix-Tourcoing. Opérations de la Bourse de Lille. Laines brutes de Roubaix-Tourcoing. Cours de la Bourse de Valenciennes le 13 juillet 1892. Laines peignées de Valenciennes. Opérations de la Bourse de Valenciennes. Laines brutes de Valenciennes.